



Ville de Draguignan



## **Compte Rendu de la réunion** **Du 17 décembre 2024**

*En présence Jean Pierre Souza, conseiller municipal en charge de la prévention des risques naturels, adjoint de quartier et Franck Meunier, responsable service vie des quartiers et cadre de vie*

*Excusés : Gregory Loew, 2° adjoint en charge des travaux et aménagement des lieux de vie, Richard Devilette, conseiller municipal en charge des relations avec les Conseils de Quartier retenus par d'autres réunions de CQ.*

### **Conseil de Quartier**

Bienvenue aux nouveaux membres qui viennent de nous rejoindre :

Mme Elisabeth Lorient

M. Philippe Cazenave

M. Pascal Barbarossa

### **Ruissellements : Point sur les moyens mis en œuvre**

Bassin Ste Barbe

Une solution technique réaliste a été envisagée, à la fois vis-à-vis de sa mise en œuvre mais aussi vis-à-vis de son exploitation et de sa pérennité. Ainsi, afin de privilégier une alimentation et une vidange gravitaire, 3 à 4 bassins d'écêtement en série pour un volume de 18 600m<sup>3</sup> seront aménagés le long des Ecoles Militaires. Une bande périphérique d'au moins 2 m de largeur est prise en compte avant d'intégrer les entrées en terre, qui permettra l'aménagement d'une piste d'entretien.

L'aménagement de bassins d'écêtement, en dérivation du fossé, semble plus adapté par rapport à des bassins de rétention au fil de l'eau. En effet, dans le second cas, les bassins interceptent tout l'hydrogramme de la crue, et se remplissent donc avant même que les débits « critiques » soient atteints. Avec un bassin d'écêtement, les plus faibles débits, non débordants, qui ne sont pas

impactant pour les enjeux restent dans le réseau hydrographique, alors que les débits plus importants, au-delà d'un objectif fixé, transitent par le bassin afin d'être restitués avec un débit plus faible, sur une plus longue durée (à la décrue).

## Bassin Poisson

La création du bassin Poisson devrait voir le jour, les autorisations pour l'acquisition du foncier ayant été obtenues, ne manque plus au dossier qu'une étude géotechnique.

La création du bassin de rétention Poisson d'une capacité de 14000m<sup>3</sup> permettra de mettre hors d'eau une partie de la résidence située un peu plus à l'aval pour l'évènement décennal.

L'effet combiné des deux aménagements permet de réduire les niveaux d'eau pour les différentes occurrences sur l'ensemble de l'avenue Jean Monnet, jusqu'au camping de la Foux.

Compte tenu des délais administratifs, le début des travaux pourrait commencer d'ici 18 mois.

## Chemin Victor Le Goff

L'aménagement du bassin Poisson devrait limiter l'impact sur le Chemin, en complément une noue d'infiltration sera réalisée en lieu et place de l'ex villa Fabre, début des travaux prévu au 1<sup>er</sup> semestre 2025.

Le délaissé à l'entrée du chemin privé devrait rester en l'état, suite au refus des Services Techniques d'aménager une voie non ouverte à la circulation.

## **Rappel**

Monsieur Jean Pierre Souza rappelle que depuis 2017, toute nouvelle construction est soumise à l'obligation de compensation, proportionnellement à la surface imperméabilisée. Ces compensations ne doivent **en aucun cas être rebouchées** par les propriétaires, des contrôles seront effectués par la police de l'environnement avec verbalisation et obligation de remise en état.

## **Voierie**

Suite aux questions posées lors de la dernière réunion concernant l'Avenue Koenig voici les raisons évoquées pour justifier l'implantation de la chaussée:

- préservation de la structure initiale de la route
- sécurisation des piétons le long du grillage
- préservation des arbres bordants la voie

La police attire l'attention sur le problème récurrent des utilisateurs de trottinettes et vélos qui roulent sur les trottoirs ou traversent sur les passages piétons sans mettre pied à terre, des contrôles sont effectués avec verbalisation. Le Conseil de Quartier demande à ce que des campagnes d'information et de formation soient effectuées auprès de nos jeunes, au sein des collèges et lycées. Madame la sous-préfète prendra contact avec les proviseurs concernés.

- **Rappel** : l'assurance des EDPM (engin de déplacement personnel motorisé) est obligatoire parce qu'ils sont considérés comme véhicules terrestres à moteur par le code des assurances, y compris dans le cas d'un service de location d'EDPM en libre-service.

## **Sortie de La Foux sur la départementale**

La demande d'aménagement de cette sortie en remplaçant le stop par une voie d'insertion a été demandée auprès du département, le projet est encore à l'étude mais ne semble pas faire partie des priorités du Département.

**Stationnement de poids lourds sur le Boulevard Léon Blum** qui empiètent sur la chaussée : la police fera des contrôles afin de réduire la gêne et verbalisera si nécessaire.

La police nationale rappelle qu'il est indispensable de signaler tout comportement suspect, soit par l'intermédiaire du référent des voisins vigilants, soit sur le site : [dipn83-draguignan@interieur.gouv.fr](mailto:dipn83-draguignan@interieur.gouv.fr)

## **Fibre**

Opérateur du déploiement NGE INFRANET

Malgré les demandes répétées auprès de l'opérateur, nous n'avons trouvé aucun interlocuteur pour répondre aux questions sur le calendrier du déploiement ou sur les éventuels problèmes qui le retarde.

L'opérateur Orange ne donne également aucune information malgré les demandes des élus de DPVa. Cependant je viens d'avoir le Directeur des Systèmes d'Information de DPVa qui me propose de recenser les différents points de blocage sur notre quartier et de les faire parvenir au responsable du déploiement. J'attends vos retours.

En cas de problèmes, poteaux cassés ou penchés, câbles décrochés ou arrachés, armoires ouvertes ou détériorées.

**Signaler ces anomalies via leur site, vous permettez à Orange de réparer rapidement ces installations et de maintenir ainsi la bonne qualité des services aux usagers.**

**<https://dommages-reseaux.orange.fr>**

### **Points d'apport volontaire**

PAV La Vaugine :

Nous avons demandé le déplacement du conteneur verres sur la rangée la plus proche de la route pour tenter d'atténuer les bruits. Le déplacement de ce conteneur à un autre endroit de l'avenue n'est pas envisageable.

Relance pour trouver une solution rapide au problème des capots. En attendant des autocollants pourraient être positionnés sur ces couvercle pour appeler à plus de civisme.

### **Budget participatif 2024**

20 idées ont été soumises au vote des dracénois.

5 d'entre elles ont été retenues pour un montant global de 100 000 euros et selon le nombre de points récoltés.

#### **Idées retenues :**

- |   |             |
|---|-------------|
| - Sentier et espace aménagé vers l'école Jacques Brel | 1140 points |
| - Micro-forêts urbaines / forêt Miyawaki              | 695 points  |
| - Des trompes l'œil pour réenchanter le centre ancien | 590 points  |
| - Agrémenter l'espace au parc Haussmann               | 510 points  |
| - Parc de jeux secteur skate parc                     | 510 points  |